

Procès-verbal Assemblée générale annuelle du RÉSEFAN

Le 16 septembre 2020 - 19h

Franco-centre – édifice 981

Présences :

- Dorine Dounla	- Rahima Founjouom	- Omanola Djalogue
- Isabelle Gingras	- Christelle Sessua	- Marie-France Talbot
- Émilie Cyr	- Allison Séguin	- Jérémie Roberge
- Julie Vaddapalli	- Hawa Diallo	- Mylène Chartrand
- Collins Tagnigou	- Annie Carbonneau	- Maurice Lamothe
- Larodine Youogo	- Moussa Mouiche	- Nadine Petnkeu
	- Junior Taila	

1) Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'Assemblée à 19h06

Par : Émilie Cyr.

2) Nomination et approbation de la présidence et du secrétaire d'assemblée

- *Il est proposé que Jérémie Roberge agisse comme président de l'assemblée.*

Proposée par Collins Tagnigou

Appuyé par Dorine Dounla

Adopté à l'unanimité.

- *Il est proposé que Christelle Sessua agisse comme secrétaire de l'assemblée.*

Proposée par Émilie Cyr

Appuyé par Omanola Djalogue.

Adopté à l'unanimité.

Note : Les membres du CA sont présentés par la présidence. Un rappel sur la constitution des membres du CA a été fait par la direction générale du RÉSEFAN. Patrick Foucault est excusé pour son absence. Il est en vacances à l'extérieur du territoire.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée confirme l'envoi de l'ordre du jour et l'affichage en ligne en date du 29 juin 2020, soit plus de 21 jours avant la date de l'AGA, comme prescrit par les statuts et règlements du RÉSEFAN.

La présidence suggère l'ajout d'un point « 11. Nomination d'un membre honoraire », le Varia devient le point 12 et le point Clôture de l'assemblée, le point 13.

- *Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.*

Proposée par Marie France Talbot

Appuyée par Collins Tagnigou.

Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 11 septembre 2019

La présidence souligne que le point 9 a) Retour sur le processus d'appel d'offres de services – États financiers – Mission d'examen est un suivi de l'AGA 2019 et figure à l'ordre du jour.

Elle précise aussi que les bulletins de vote de l'élection des nouveaux administrateurs au conseil d'administration ont été détruits, comme il en a été résolu au point 11 b) élections de l'AGA 2019.

- *Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel quel.*

Proposée par Julie Vaddappali

Appuyé par Mylène Chartrand.

Adopté à l'unanimité.

5) Présentation du Rapport de la présidence

Émilie Cyr présente le rapport de la présidence. Elle souligne la fin de son mandat, après 6 ans de participation au conseil d'administration du RÉSEFAN. Point d'information. Le rapport est reçu par l'assemblée.

6) A) Présentation du Rapport de la direction générale

Point d'information. Le rapport de la direction générale est reçu par l'assemblée. Il est précisé que le projet Engagement des ressources humaines en santé et services sociaux s'est terminé au 31 mars et qu'un appel de projets nationaux de la Société Santé en français sera réalisé au cours de l'année pour le financement de projets pour la période 2021-2023.

B) Présentation et adoption de la Planification stratégique 2018-2023

Point d'information. Les éléments ont été couverts dans le rapport de la direction générale et la présentation du rapport annuel 2019-2020. Le rapport annuel 2019-2020 est reçu par l'assemblée.

Questions / Commentaires :

- Explorer la possibilité de places réservées dans des universités francophones pour les résidents du Nunavut.
- Favoriser le partage d'expérience des professionnels de la santé et des services sociaux aux élèves du secondaire de l'École des Trois-Soleils.

7) Lecture et adoption des états financiers vérifiés

M. Martin Patry, directeur, de la firme de comptable Marcil Lavallée présente les états financiers réalisés suite à la mission d'examen.

Les états financiers ont été adoptés par le CA lors de la réunion du 4 juin 2020.

Les états financiers sont reçus par l'assemblée.

8) Présentation et réception des Prévisions budgétaires 2020-2021

Point d'information. Les prévisions budgétaires 2020-2021 sont reçues par l'assemblée.

9) Nomination et approbation de la firme comptable pour le prochain exercice financier

a. Retour sur le processus d'appel d'offres de services – États financiers – Mission.

Le processus d'appel d'offres est présenté.

- L'appel de services financiers pour la mission d'examen a été diffusé en français et anglais du 28 avril au 29 mai 2020. Afin d'inciter les firmes à appliquer, le mandat de l'appel d'offres couvrait de 2021 à 2023, soit 3 missions d'examen.
- L'appel a été partagé en français et en anglais via tous les moyens de diffusion du RÉSEFAN (partenaires, site Internet et plateforme d'affichage) et à nos partenaires francophones à Iqaluit.
- Nous avons reçu 4 soumissions pour cet appel d'offres.
- Les soumissions ont été partagées avec le comité exécutif du RÉSEFAN pour analyse. Le comité est composé de la présidence et de la trésorerie.
- Une évaluation par pointage (18 critères) et comparaison des coûts indiqués dans les soumissions a été réalisée.
- L'analyse a été présentée en conseil d'administration du 4 juin 2020.
- Sur les 4 soumissions, aucune ne provient du Nunavut.
- Sur 4 firmes, deux se sont qualifiées : Marcil Lavallée et Bakertilly.

- Marcil Lavallée a offert la soumission la plus avantageuse au RÉSEFAN pour la réalisation de ce mandat sur trois ans.

Donc, 1) à la lumière de cette analyse, 2) comme la demande de l'AGA 2019 était de voir la possibilité de réaliser la mission d'examen au Nunavut, ce qui n'a pas été le cas avec les soumissions reçues et 3) les bons services rendus par Marcil Lavallée au cours des derniers mandats,

- *le conseil d'administration recommande à l'assemblée de poursuivre la collaboration avec la firme comptable Marcil Lavallée pour la mission d'examen du RÉSEFAN de 2021 à 2023.*

b. Choix de la firme comptable pour le prochain exercice financier

- *Il est proposé que la firme comptable Marcil Lavallée soit la firme sélectionnée pour le prochain exercice financier 2020-2021, se terminant au 31 mars 2021.*

Proposée par Maurice Lamothe
Appuyée par Omanola Djalogue.
Adopté à l'unanimité.

10) Élection des nouveaux administrateurs au conseil d'administration

a. Nomination d'un président d'élections et d'un scrutateur.

- *Il est proposé que le président d'assemblée agisse comme président d'élections et que la secrétaire d'assemblée agisse comme scrutateur pour l'élection des nouveaux administrateurs au conseil d'administration.*

Proposée par Collins Tagnigou
Appuyé par Dorine Dounla
Adopté à l'unanimité.

b. Élections

Un tableau des membres du conseil d'administration avec les précisions sur les mandats et postes à renouveler est présenté à l'assemblée. Deux postes sont en élection, dont 1 pour lequel l'administrateur sortant désire renouveler son mandat.

Il est précisé que les statuts et règlements du RÉSEFAN contiennent un article sur la composition du conseil d'administration de manière à ce qu'il soit représentatif de différents secteurs d'activités du domaine de la santé et du modèle de réseautage du RÉSEFAN.

Période de candidatures :

Candidat 1 – Dorine Dounla, accepte

Candidat 2 – Omanola Djalogue, se nomine

Élections :

Comme le nombre de candidatures est égal au nombre de postes d'administrateur disponibles. Le vote secret n a pas eu lieu.

- Dorine Dounla
- Omanola Djalogue

Un membre de l'assemblée demande à ce que la nouvelle administratrice, Omanola Djalogue, se présente et explique ses motivations.

Réponse : Elle est infirmière en soins à domicile et a à cœur la santé des Franco-Nunavois. Elle détient une expérience qui lui permettra de contribuer aux travaux en cours du RÉSEFAN et cela lui permettra de faire le pont avec son milieu de travail et la communauté.

11) Nomination d'un membre honoraire

L'article 6.2 des Statuts et règlements généraux du RÉSEFAN stipule que le CA et l'AGA peuvent conférer le titre de membre honoraire en guise de reconnaissance pour sa contribution aux activités et à la mission du RÉSEFAN.

Lors de la rencontre du 12 août 2020, le conseil d'administration a recommandé la nomination d'Émilie Cyr à titre de membre honoraire du RÉSEFAN. Le CA souhaite donc que l'assemblée entérine cette reconnaissance pour souligner l'implication d'Émilie Cyr au sein du conseil d'administration au cours des 6 dernières années.

- *Il est proposé de nommer Émilie Cyr à titre de membre honoraire du RÉSEFAN en guise de reconnaissance à sa contribution au RÉSEFAN de 2014 à 2020.*

Proposé par Marie-France Talbot

Appuyé par Mylène Chartrand

Adopté à l'unanimité.

12) Varia

- Rappel de l'activité du Regroupement de parents du Nunavut (RPFN) se tiendra se samedi 19 septembre au pavillon du parc Sylvia Grinnell.

- En réponse à une membre de l'assemblée, les critères de membriété sont rappelés aux membres présents, selon l'article 6, alinéa 1 des Statuts et règlements généraux du RÉSEFAN.

13) Clôture de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée se termine à 20h55.

- *Il est proposé de clore l'Assemblée générale annuelle 2020.*
Proposée par Annie Carbonneau
Appuyé par Dorine Dounla
Adopté à l'unanimité.